FR0013422763

31/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information (2)

Actions France - général

Actif net du fonds

6,45 M€

Actif net de la part

0,00 M€

Valeur liquidative

2 410,15 €

Performance mensuelle⁽¹⁾

Fonds

1,92% 2,67%



Gérants





Nicolas Ménard

Frédérique Nakache

Les équipes sont susceptibles d'évoluer











Durée de placement

5 ans



SFDR(3)

Article 8

Notation ESG(3)

Fonds 6,5 6,4

Couverture note ESG

91,8%

99,9%

Gestion Actions

Orientation de gestion

Le FCP vise à capter le potentiel économique et financier des marchés d'actions français dans le cadre du Plan d'Epargne Actions (PEA), sur une durée de placement recommandée de 5 ans, en comparant la performance de investissement à l'indice SBF 120 DNR

Principales caractéristiques

Date de création de la part 07/08/2019

Date de lancement de la part 07/08/2019

Société de gestion

Ofi Invest Asset Management

Forme juridique

FCP

Classification AMF

Actions françaises

Affectation du résultat

Capitalisation

Fréquence de valorisation

Journalière

Ticker Bloomberg

EGAAFPX

Publication des VL

www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC 0,85%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

0,50%

Indice de référence

SBF 120 DNR

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille · S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros · RCS Nanterre 384 940 342 · APE 6630 Z · Agrément AMF n° GP 92012 · FR 51384940342 · CONTACT : Département commercial · 01 40 68 17 17 · service.client@ofi-invest.com



FR0013422763

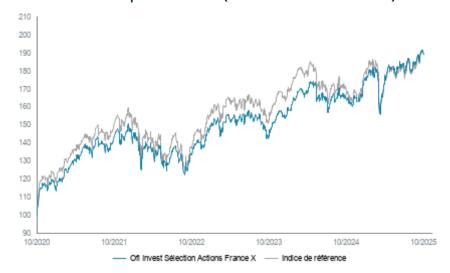
31/10/2025

Part X Actions

Rapport mensuel

Performances & risques

• Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/10/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	14,47	12,43	2,04
1 mois	1,92	2,67	-0,75
3 mois	3,20	4,23	-1,02
6 mois	8,94	8,33	0,62
1 an	15,64	12,89	2,75
2 ans	31,43	23,51	7,93
3 ans	41,04	36,91	4,13
5 ans	88,88	88,54	0,34
8 ans	-	-	-
10 ans	-	_	-
Lancement	60,68	67,46	-6.79

*Da : début d'année

▶ Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-10,14	25,22	-6,25	14,36	5,04
Indice	-	-	_	_	-	-5,08	28,35	-8,25	17,98	-0,11
Relatif	-	-	-	-	-	-5,07	-3,13	1,99	-3,61	5,16

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

	Trimes	tre 1	Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
En %	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	7,58	8,88	8,09	7,97	-0,03	0,55	7,72	8,59
2022	-5,63	-6,75	-8,09	-9,68	-2,76	-2,99	11,16	12,30
2023	10,16	12,52	3,36	2,72	-3,02	-3,50	3,57	5,77
2024	8,38	8,40	-4,18	-7,16	2,84	2,47	-1,65	-3,13
2025	5,23	5,60	4,34	0,90	2,30	2,77	-	-

▶ Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

	Volat	tilité	Perte Ma	aximale	Délai recouvre		Tracking	Ratio	Ratio de	Bêta	Alpha
En %	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	error	d'info	sharpe	Deta	Alpha
1 an	14,13	15,35	-14,61	-16,06	41	176	2,25	1,07	0,86	0,91	0,07
3 ans	13,55	15,01	-14,61	-16,06	41	176	2,63	0,41	0,58	0,89	0,04
5 ans	14,52	16,18	-18,91	-21,87	127	139	3,08	0,04	0,67	0,89	0,03
8 ans	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Création	18,26	-	-37,28	-	435	-	3,41	-0,18	0,34	0,89	0,00

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.



FR0013422763

31/10/2025

Rapport mensuel
Part X
Actions



► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	26,8	25,1
Produits et services de consommation	14,1	16,8
Energie	8,3	6,2
Santé	7,9	11,7
Banques	5,8	6,2
Construction et matériaux	5,1	6,0
Services aux collectivités	3,9	2,8
Produits chimiques	3,8	5,1
Assurance	3,5	3,7
Technologie	3,0	2,8
Aliments, boissons et tabac	2,8	3,4
Médias	2,1	1,4
Télécommunications	1,1	1,3
Automobiles et pièces	1,0	2,4
Ressources de base	0,8	0,8
Voyages et loisirs	0,8	0,8
Services financiers	-	0,9
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,4
Immobilier	_	1,4
Commerce de détail	-	0,1
Autres	8,2	0,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	_

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
LVMH	7,0
FR Produits et services de consommation	
AIRBUS	6,3
NL Biens et services industriels	
SCHNEIDER ELECTRIC	6,0
FR Biens et services industriels	
SAFRAN SA	5,4
FR Biens et services industriels	
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	4,7
FR Autres	

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	91,0	90,3
Pays-Bas	7,5	8,3
Luxembourg	0,8	1,3
Belgique	-	0,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	8,2
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	11,4
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	80,4

Profil / Chiffres clés	
Nombre d'actions	48
Taux d'exposition actions (%)	99,3

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente



Rapport mensuel
Part X
Actions

FR0013422763

31/10/2025



▶ Commentaire de gestion

Le marché français clôture le mois d'octobre sur une nouvelle hausse de 2,7% pour le SBF 120 NR, soit une performance de 12,4% depuis le début de l'année.

Les actions françaises ont gagné du terrain alors que les résultats d'entreprises au troisième trimestre sont ressortis globalement supérieurs aux attentes des analystes. Les marchés ont été notamment rassurés par les publications de LVMH et Kering qui confirment l'espoir d'une reprise progressive de la demande de luxe en Chine. Au chapitre macroéconomique, le Vieux Continent affiche sa résistance, comme en témoigne l'accélération du l'activité du secteur privé en zone Euro en octobre et la progression de 0,2% du Produit intérieur brut de la région au troisième trimestre.

Sectoriellement la santé (+12,4%) a été porté par les excellents résultats d'EssilorLuxottica (+15%)faisant notamment état d'une forte demande de ses lunettes connectées, tand que la consommation discrétionnaire (+8%) tiré LVMH (+17,6%). A l'inverse l'automobile (-0,2%) est sauvé par la performance de Stellantis (+11,5%) contre-balançant la mauvaise performance de Renault (-3,2%) et Michelin (-9,3%) qui réalise un avertissement sur résultat pour la seconde fois depuis septembre.

En octobre, nous avons renforcé Aperam et LVMH, allégé Nexans tandis que Unibail a été cédé.



Rapport mensuel
Part X
Actions

FR0013422763

31/10/2025

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	07/08/2019
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 action
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis



FR0013422763

31/10/2025

Rapport mensuel
Part X
Actions

Glossaire

ALPH/

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

ETA

D'INF

RATIO

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMI

RATIO

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SFDI

PERTE MAXIMAL

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée

de placement minimum recommandée.

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

plus faible ne signifie pas « sans risque »

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son

indice de référence.

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.



Rapport mensuel
Part X
Actions

FR0013422763

31/10/2025

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.